



NOTE

Samedi 16 mars 2024

## **A L'ATTENTION DES MEMBRES ACTIFS DU BORDEAUX BRIDGE CLUB ESPRIT DES LOIS**

**OBJET : Recomposition du Conseil d'Administration**

Sont actuellement membres du Conseil d'Administration, élus lors de l'Assemblée générale du 16 décembre 2021, statuant sur l'exercice du 1er septembre 2020 au 31 août 2021, pour une durée de 3 ans :

- Mesdames Bastier, Duret-Delbos, Fievet, Fontquerni, Masses-Faussier, Pecquerie, Salmon.
- Messieurs Darbo, Fontquerni Ribes, Naudot, Paquier.

Présentent ce jour leurs démissions :

- Mesdames, Bastier, Fievet, Fontquerni, Pecquerie, Salmon.
- Monsieur Fontquerni Ribes.

Pour revenir au total de 12 membres, les membres actifs ont été sollicités pour présenter des candidatures.

7 membres ont déposé une candidature :

- Mesdames Queinnec, Reiter.
- Messieurs Deslandes, Ducout, Lacoste-Lagrange, Legros, Petitjean.

Du fait que le nombre de candidatures ne dépasse pas le nombre requis, ces candidats seront désignés d'office.

A préciser qu'ils seront élus pour 3 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2027, sauf si le Conseil d'Administration décide le renouvellement d'un tiers tous les ans.

Restent membres jusqu'à la prochaine Assemblée Générale statuant sur l'exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024, à l'issue de leurs mandats de 3 ans :

- Mesdames, Duret-Delbos, Masses-Faussier.
- Messieurs, Darbo, Naudot, Paquier.

Lors de cette prochaine Assemblée Générale, une élection pour le remplacement de ces membres, sera organisée ; les sortants pourront se représenter.

Le nouveau Conseil d'Administration de 12 membres, se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale pour constituer dans le meilleur délai le nouveau Bureau.

**Cf : Statuts du club : Article 9 – le Conseil d'Administration**

La secrétaire  
Geneviève Reiter